



Ligue du Grand Est de Tennis de Table

Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – CS 70001 – 54510 TOMBLAINE

téléphone : 03.83.18.87.87 - adresse mél : contact@lgett.fr - site internet : www.lgett.fr

Règlement Challenge Rentr'O Ping 2023

Descriptif de l'opération Rentr'O Ping :

La Ligue du Grand Est Tennis de Table reconduit son challenge de recrutement sur les nouveaux licenciés loisir et compétition Poussins et Benjamins sur le début de saison 2023-2024.

Ce challenge a pour but de poursuivre la dynamique de promotion et de découverte de l'activité dans nos clubs dès le début de saison. Pour cela, la Ligue vous incite à mettre en place une action de recrutement orientée vers le public 4-11 ans, afin de les inviter et de recruter de nouveaux licenciés dans les clubs.

L'ensemble des clubs réaffiliés pour la saison 2023-2024 prennent part à ce challenge qui se déroulera sur la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} novembre 2023.

Recueil des données :

Au 1^{er} novembre 2023, la Ligue relèvera les statistiques du nombre des licenciés poussins benjamins inscrits dans l'ensemble des clubs du Grand Est.

L'ensemble des nouveaux licenciés poussins/benjamins (loisir et compétition) rapporteront des points aux clubs avec une plus-value pour les poussins garçons et pour les féminines.

| | |
|---|---------------------|
| Le nouveau licencié Benjamin Garçon (2013-2014) | rapportera 1 point |
| Le nouveau licencié Poussin Garçon (2015 et plus) | rapportera 2 points |
| La nouvelle licenciée Benjamine Fille (2013-2014) | rapportera 2 points |
| La nouvelle licenciée Poussine Fille (2015 et plus) | rapportera 3 points |

Chaque club obtiendra donc un nombre de points en fonction du nombre de nouveaux licenciés Poussins/Benjamins recrutés sur ce début de saison. Ce score permettra d'établir le classement de l'ensemble des clubs de la Ligue du Grand Est dans l'un des deux challenges décrit ci-dessous.

Récompenses :

Pour cette 6^{ème} édition du challenge Rentr'O Ping, 8 clubs seront récompensés, avec au minimum 2 clubs de moins de 60 licenciés.

| | |
|-------------------------------------|--|
| 1 ^{er} | 300 € en Bon d'achat + une mini-table + Kit baby-ping 15 raquettes |
| 2 ^{ème} | 200 € en Bon d'achat + une mini-table + Kit baby-ping 15 raquettes |
| 3 ^{ème} | 100 € en Bon d'achat + une mini-table + Kit baby-ping 15 raquettes |
| 4 ^{ème} | Une mini-table + Kit baby-ping 15 raquettes |
| 5 ^{ème} à 8 ^{ème} | Kit baby-ping 15 raquettes |

Les Bons d'achats seront valables chez le partenaire de la Ligue Wack Sport.

Les Kit baby-ping comprendront des balles, du matériel ludique, du matériel physique (cerceaux, plots, bandelette...)

Les huit clubs retenus pour ces challenges seront mis à l'honneur et récompensés lors de l'Assemblée Générale de la Ligue le dimanche 12 novembre 2023 à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine.